

Master's Thesis Award for Future Generations Cooperative Sustainable Economy – Edition 2020 Avis du Jury

Avis général du jury

Pour cette cinquième édition du prix, seules trois candidatures éligibles ont été soumises. Le jury observe que cela est peu, mais que toutes étaient de très bonne qualité. Le choix entre le mémoire lauréat et nominé a été difficile et le débat passionnant, l'approche de chaque travail par rapport à la durabilité étant différent et complémentaire (l'un sous l'angle de la gouvernance, l'autre sous l'angle financier).

Lauréate du Master's Thesis Award for Future Generations – Cooperative Sustainable Economy Edition 2020

Sibylle Halloy pour son mémoire de Master en sciences de gestion, défendu à la Louvain School of Management de l'Université Catholique de Louvain, intitulé « *Le management participatif en entreprise sociale d'insertion en Belgique francophone. Étude exploratoire* »

Promotrice: Julie Hermans

Le jury a été séduit par ce travail de fond et de qualité sur le management participatif dans les entreprises d'insertion, un sujet extrêmement pertinent. Si le sujet avait déjà émergé au cours des éditions précédentes du prix, ce travail se distingue par son écriture très fluide et la portée de ses recommandations.

Nominée du Master's Thesis Award for Future Generations – Cooperative Sustainable Economy Edition 2020

Céline Marquet pour son mémoire de Master en sciences de gestion, défendu à l'École de Gestion de l'Université de Liège, intitulé « *Financement des coopératives: les objectifs et méthodes des investisseurs en private equity sont-ils compatibles avec ceux des coopératives? ».*

Promotrice: Virginie Xhauflair

Le sujet abordé dans ce mémoire, le financement global des structures, est extrêmement complexe et constitue un véritable enjeu actuel pour les coopératives. La porte d'entrée du mémoire est financière, mais l'auteure parvient à envisager l'aspect humain de la question : comment mettre en lien les intérêts des actionnaires avec les objectifs sociaux des coopératives ? L'aspect de gouvernance est extrêmement présent, via une question centrale : est-ce que le private equity va accepter de se pencher sur les coopératives ? Le questionnement apporté par ce mémoire pourrait être appliqué à d'autres secteurs, par exemple celui de l'énergie. La question reste complexe, et le mémoire ouvre notamment deux pistes qui méritent d'être approfondies.